

« Les énergies renouvelables, antidotes à l'inflation ! »

La France est en proie à une crise inflationniste sans précédent depuis quarante ans, avec des effets dévastateurs sur le pouvoir d'achat des ménages. L'impact de la hausse des prix est le plus évident dans le secteur de l'énergie, où les perturbations des chaînes d'approvisionnement post-Covid et les effets d'entraînement de la guerre en Ukraine ont provoqué une augmentation du coût de l'énergie de 18 % entre 2021 et 2022.

En réponse, le gouvernement a partiellement compensé la hausse des prix du gaz et de l'électricité par des transferts monétaires directs aux ménages et aux entreprises, notamment dans les secteurs les plus touchés.

Mais ces mesures temporaires, bien que nécessaires, n'auront pas d'effet significatif et durable sur le long terme, en particulier pour les 22 % de Français qui se déclarent en situation de précarité énergétique (rapport de la Fondation Abbé-Pierre, 2023).

« L'énergie renouvelable, une force déflationniste »

En réalité, le gouvernement a peu de pouvoir pour atténuer le type d'inflation que nous connaissons actuellement, qui résulte clairement d'un choc de l'offre négatif sur les marchés mondiaux des énergies fossiles. Pour contrôler cette inflation à long terme, le gouvernement doit remédier aux vulnérabilités sous-jacentes d'une économie française dépendante des combustibles fossiles en accélérant l'investissement dans les énergies renouvelables.

Les énergies renouvelables telles que le solaire ou l'éolien sont déflationnistes par nature, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, les deux ressources – solaire et éolienne – sont illimitées, ce qui empêche les prix d'augmenter en raison de la demande.

Deuxièmement, les énergies renouvelables sont avant tout « des biens manufacturés », ce qui permet des économies d'échelle, des réductions de prix et des améliorations d'efficacité.

De plus, les énergies renouvelables ont des coûts marginaux très faibles, car une fois les panneaux solaires ou les éoliennes installés, la production de l'énergie est essentiellement gratuite.

Enfin, les énergies renouvelables sont produites localement, elles sont donc moins tributaires des fluctuations des prix des matières premières, telles que le pétrole et le gaz, qui peuvent varier considérablement en fonction des événements géopolitiques ou des facteurs économiques.

En ce sens, l'énergie renouvelable est susceptible de devenir la source d'énergie la moins chère de l'histoire de l'humanité, ouvrant d'innombrables possibilités à une époque d'abondance énergétique et de stabilité de prix. La France peut être leader dans cette transition énergétique mondiale, mais à ce jour, elle n'en a pas fait assez pour se positionner sur cette opportunité.

« Un risque que la France soit de plus en plus laissée pour compte »

Un nombre croissant de pays adoptent déjà des politiques ambitieuses en matière d'énergie renouvelable et investissent massivement dans les technologies émergentes, à l'instar des États-Unis avec l'*Inflation Reduction Act* (IRA), ce qui augmente le risque que la France se retrouve de plus en plus laissée pour compte si elle ne prend pas de mesures audacieuses.

La loi relative à l'accélération des énergies renouvelables promulguée le 10 mars va dans le bon sens. Elle vise à rattraper le retard pris par la France par rapport à ses voisins européens en s'appuyant davantage sur la planification territoriale. Il était temps !